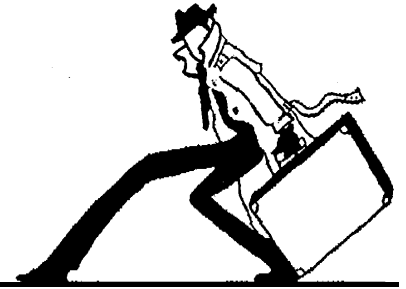


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Déchets-cadeaux

Lorsque, en 1955, Claude Lévi-Strauss, par une célèbre prosopopée, dans *Tristes Tropiques*, lance : « Cette grande civilisation occidentale, créatrice des merveilles dont nous jouissons, elle n'a certes pas réussi à les produire sans contrepartie. Comme son œuvre la plus fameuse, pile où s'élaborent des architectures d'une complexité inconnue, l'ordre et l'harmonie de l'Occident exigent l'élimination d'une masse prodigieuse de sous-produits maléfiques dont la terre est aujourd'hui infectée. Ce que d'abord vous nous montrez, voyages, c'est notre ordure lancée au visage de l'humanité. », il exprime prophétiquement, ce qui, un demi-siècle plus tard, s'exhibe impudiquement. L'Afrique, faible et sous domination, est le réceptacle tout trouvé des déchets dont personne ne veut en Occident.

À la fin des années 1980, Bongo, avec la Sogaben (Société gabonaise d'études nucléaires) de ses amis corses, envisageait de stocker au Gabon des déchets nucléaires. L'affaire se perdit dans le marigot. Au même moment un plan d'enfouir deux millions de tonnes de déchets toxiques européens et américains dans le sol congolais (avec 74 millions de dollars pour Sassou, une aumône) capota grâce au bruit fait par des écologistes hollandais. Ces échecs officiels incitèrent à plus de modestie et de discrétion. Des cas de décharges sauvages, avant l'irruption du scandale ivoirien, ont déjà été cités. Il y a quelques mois, dans un quartier populaire de Douala (Cameroun), des fûts remplis d'acide, d'où émanaient des vapeurs toxiques, furent signalés. L'armée camerounaise fut chargée d'aller les déverser en mer, non sans déplorer, du fait de l'explosion d'un fût, la mort d'un militaire. Au Niger, la région d'Arlit, où sont exploitées les mines d'uranium par la Cogema-Areva, est une véritable décharge à ciel ouvert de résidus d'exploitation du minerai radio-actif. Au Nigeria le pays des Ogonis, sur le littoral du golfe de Guinée, jadis florissant, a été désertifié, rendu stérile par le rejet dans la nature des déchets produits par l'exploitation des champs pétrolifères.

À part les protestations, vite étouffées, de telle ou telle ONG de protection de l'environnement, ce sujet n'intéresse personne. Autant le thème des enfants soldats et des mutilations a produit une ribambelle de romans et des centaines d'heures de documentaires édifiants, autant celui des enfants sans bras, des enfants à deux têtes, des enfants à nageoires et autres monstruosité, n'a mobilisé aucun journaliste ou romancier. Ces êtres torturés peuplent pourtant, en grand nombre, les hôpitaux du Vietnam, des années après les déversements, pour cause de lutte contre le communisme, des terribles défoliants chimiques sur les forêts par les Américains. Si on y faisait un reportage, on crierait au voyeurisme. Il faudrait interdire la télé aux cœurs sensibles. Ignorons-les. Le taux des malformations augmente significativement dans les populations démunies exposées à diverses pollutions de leur environnement. L'espérance de vie, quant à elle, diminue.

Il faut un scandale comme celui qui vient de se passer en Côte d'Ivoire pour qu'on se pose quelques questions ; encore ne se pose-t-on pas toutes les questions nécessaires ; certaines, pourtant évidentes, restent bizarrement dans l'ombre. Si on a largement décrit les circuits de corruption, bien réels, qui ont permis l'entrée et le déversement en Côte d'Ivoire de ces déchets, on n'a pas du tout évoqué leur origine. Issus du traitement du pétrole, ces déchets ne peuvent provenir que d'une puissante multinationale pétrolière. Laquelle ? Mystère. Elle doit avoir les moyens de préserver son anonymat et d'orienter les médias dans les bonnes directions, loin de toute curiosité malencontreuse. Ces déchets fantomatiques, venus de nulle part, errant sur les mers, cherchant qui empoisonner, sont pourtant d'abord le signe de l'irresponsabilité et de l'impunité qui caractérise ceux qui, bien cachés, sans visage, sans nom, sans lieu, décident de se débarrasser de ce qui les encombre en se lavant les mains de ce qu'il en adviendra, juste en collant l'étiquette *haute toxicité* sur leur paquet cadeau. On nous a tout dit sur les camions d'Abidjan qui ont déchargé le Probo Koala et rien sur la gueule vomissante qui l'a rempli. On aimerait savoir pourquoi.

Odile Tobner

Sommaire :

Dossier spécial Noirs déchets	p. 2
Salves	p. 3
Témoignage - Congo-Brazzaville	p. 6
Ils ont dit	p. 8
À fleur de presse	p. 9
Lire	p. 10

TCHAD :

Rentrée francoafricaine à l'Élysée

Communiqué de *Survie*, le 04/09,

[...] Le lundi 4 septembre, le président français reçoit, en « visite de travail », le dictateur Idriss Déby, qui vient d'être reconduit à la tête du Tchad, à coup de réforme constitutionnelle et de mascarade électorale, et avec l'appui vigilant de l'armée française. [...]

Idriss Déby, après avoir exercé comme bourreau au service de Hissène Habré, [...] a renversé ce dernier et a tourmenté pour son propre compte les Tchadiens, au prix de dizaines de milliers de morts.

Idriss Déby refuse le dialogue qu'exigent la société civile tchadienne et les partis politiques de l'opposition [...] Déby refuse également leur exigence qu'une élection présidentielle incontestable soit organisée [...]

Nous pensons que le plus élémentaire respect des droits de l'Homme exige que soit déclaré persona non grata dans notre pays tout dictateur arrivé et maintenu au pouvoir par la violence faite aux populations et par la fraude électorale. [...]



DOSSIER SPECIAL NOIRS DECHETS

Trafigura prête à "venir en aide"

Une catastrophe sanitaire "sans précédent" en Côte d'Ivoire

Des centaines de personnes déjà intoxiquées, plus de 500 000 personnes contraintes à être évacuées d'une région sinistrée, une cellule de crise sur le pied de guerre et une catastrophe "sans précédent, semblable à celle de Tchernobyl en 1985" : à lire la presse ivoirienne, un nouveau scénario d'apocalypse s'est abattu depuis quelques jours aux alentours du port autonome d'Abidjan. Plus de 528 m³ principalement d'hydrogène sulfuré (H₂S), de soude (NaOH) et de mercaptan – produits très toxiques pouvant entraîner la mort – ont été déversés sur 7 sites répertoriés pour le moment à travers la capitale, depuis le 19 août 2006. Arrivé la veille, c'est un navire russe battant pavillon panaméen, le *Probo Koala*, qui a déchargé durant plus de 30 heures ses *slops* – officiellement des eaux usées, contenant un peu de pétrole – comme si de rien n'était. En réalité, sa vidange chimique était bien plus meurtrière. Comment le *Probo Koala* a-t-il reçu l'autorisation d'accoster en Côte d'Ivoire, alors qu'il s'était fait refouler successivement de Guinée, Liberia, Sierra Leone et Nigeria, en raison de son chargement hautement toxique ? Pourquoi les autorités portuaires d'Abidjan n'ont-elles pas réagi plus tôt, alors que selon les premiers éléments de l'enquête actuellement menée par la police criminelle, elles avaient été averties du contenu mortel du navire ? Tandis que les opposants au régime de Laurent Gbagbo dénoncent une fois de plus la corruption des fonctionnaires qui sévit dans la région, la question de l'origine des produits chimiques, des responsabilités et surtout de « qui va payer » fait lentement surface. La traque risque d'être difficile. Comme de coutume pour les convois maritimes de produits pétroliers et chimiques, le *Probo Koala* a brouillé les pistes, arborant un pavillon de complaisance renvoyant à un paradis fiscal des Caraïbes. Il multiplie aussi les intermédiaires. Sur place, l'écoulement des produits toxiques du navire russe a été effectué par la société Tommy, auxiliaire maritime locale. Pour cette mission spéciale, la société a été approchée par l'entreprise Puma Energy, précise le Commandant Tano Bertin, directeur de la Navigation, de la Sécurité et de la Garde côtière. Puma Energy, avec un siège en Floride, est active depuis 1997 dans la Transport maritime, les installations de stockage et de distribution de produits pétroliers. Or, depuis 2000, son actionnaire à 100 % est un leader mondial du trading : Trafigura Beheer BV, inscrite en Hollande, mais dont le siège décisionnel se trouve à Lucerne. Contactée en Suisse, la firme nous renvoie à une porte-parole du groupe à Londres, qui nous a confirmé hier les liens entre les deux sociétés et l'implication de Puma Energy à Abidjan. De source ivoirienne, on apprend qu'un courrier électronique envoyé le 17 août 2006 par M. Jorge Marrero, de la société Trafigura LTD, qui a affrété le navire, au Capitaine du N'Zi Kablan, administrateur de Puma Energy, aurait bien précisé que le chargement contenait des produits chimiques et qu'il fallait « prendre toutes les dispositions afin d'éviter tout problème environnemental ». Le message, balancé par Internet, n'a pas suffi. Un responsable de Trafigura a promis de se rendre sur les lieux pour constater l'étendue des dégâts. [Gilles Labarthe / DATAS]

Dans un communiqué de Trafigura Beheer BV obtenu [le 05 septembre], la direction de la multinationale de trading fondée par des anciens de Glencore s'est déclarée « très préoccupée par les allégations que le résidu (les rejets) de la cargaison d'essence du *Probo Koala*, un navire affrété par la société, a été éliminé de manière inappropriée à Abidjan, et ceci malgré le fait que la société a communiqué la nature des déchets aux autorités et qu'une demande écrite ait été faite de les éliminer sans risques, conformément aux lois du pays et avec tous les documents requis. Trafigura confirme que le résidu (les rejets) était un mélange d'essence, d'eau et de lessive de soude. La société est prête à aider la Commission du gouvernement nouvellement nommée à Abidjan par tous les moyens possibles ». [GL]

Du pétrole et des pétroliers

Le scandale du déversement de déchets toxiques dans les décharges d'Abidjan met en lumière de singuliers acteurs. L'affréteur du cargo *Probo Koala*, naviguant avec un équipage russe, sous pavillon panaméen est la multinationale de courtage de produits miniers et pétroliers Trafigura. Cette multinationale a déjà été citée, en 2001, dans le transport clandestin, sur le cargo *Essex*, sous pavillon libérien, de pétrole irakien, alors sous embargo, lié au scandale « pétrole contre nourriture », pour le compte de Ibex, société domiciliée à Paris, dont le siège est aux Bermudes. Parmi les amis français de Saddam, on citait Charles Pasqua et Patrick Maugein, corrézien, proche de Jacques Chirac, qui l'appelle « mon cousin ».

En réalité c'est Puma Energy international qui a négocié le déchargement avec la société ivoirienne Tommy pour l'affréteur du transport des déchets pétroliers déversés à Abidjan. Puma Energy international, société de distribution de produits pétroliers dont Trafigura possède la totalité, est domiciliée en Floride avec son siège aux Bahamas. Son site africain est à Pointe-Noire au Congo-B.

Les enquêteurs américains sur la trace du pétrole irakien soupçonnent Patrick Maugein d'être le véritable maître de Trafigura. Ce dernier affirme n'avoir aucun lien avec cette société, prétendant que seul son frère Philippe Maugein en aurait été le consultant [cf. Libération, *Affaire Maugein : croche-pied de Sarkozy à Chirac*, 01/11/2004]. Patrick Maugein, après avoir été l'associé du célèbre Marc Rich, dans la non moins célèbre société Glencore, a créé, en 1999, sa propre société, Soco international, dont le siège est à Londres, société d'extraction et de courtage en hydrocarbures et gaz. En Afrique, Soco possède un site d'exploitation au Congo B, dont les actions se partagent pour 75 % à Soco-EPC et pratiquement le reste à la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo).

Parmi les dirigeants de Soco, on trouve Olivier Barbaroux, directeur de la Compagnie générale des eaux, responsable du secteur de l'énergie à Paribas, président de la Coparex, société de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures, président de Dalkia, société de prestation de services énergétiques, partagée entre Veolia et EDF, membre de la direction de la fondation Veolia environnement.

Dans le dernier rapport d'activité de Dalkia on peut



lire : « Dalkia est un acteur de premier plan en matière de protection de l'Environnement et de préservation des ressources naturelles ». Ma main droite ignore ce que fait ma main gauche.

La France a envoyé à Abidjan quelques experts en protection civile. Le Japon a annoncé qu'il allait consacrer un milliard de francs CFA (1,5 million d'euros) d'aide à la lutte contre cette pollution. Mais, pour l'instant, on ne sait ni d'où venaient les résidus pétroliers mêlés de soude caustique, issus du nettoyage de cuves de pétroliers, transportés par Trafigura, ni qui a permis qu'ils soient déversés dans les décharges d'Abidjan. Les principales responsabilités sont pourtant à ces deux bouts de la chaîne. Les Africains aussi sont aux deux bouts de la chaîne. D'un côté on leur vole leur pétrole, de l'autre on le leur renvoie dans la gueule sous forme de déchets empoisonnés. [OT]

Déchets : des chiffres

Pour l'instant, ont été recensés à Abidjan 7 morts et 15000 intoxiqués au cours de 42000 consultations. Les effets de l'intoxication en terme de maladie ou de diminution de l'espérance de vie ne sont pour l'instant pas connus ou pas rendus publics.

Selon Pierre Portas, du secrétariat de la convention de Bâle, « quatre ou cinq cas comparables, soit de déversement, soit de tentatives » sont identifiés chaque année, mais on n'a « aucune idée du trafic illicite effectué par le crime organisé. Ce qu'il rapporte se chiffre en milliards de dollars. » [Le Monde, 13/09]

Selon le même, « plus de 100 millions de tonnes de déchets dangereux sont générés dans le monde selon les années, et 8 à 10 % de ce volume est sujet à des transports transfrontaliers. Et la Commission Européenne estime quant à elle que « la moitié des transports de déchets issus des ports européens sont illicites. » [Libération, 14/09]

Enfin selon les experts de l'Office de l'environnement, « près de 10 % du fret maritime seraient composés de déchets illégaux. » [Le Figaro, 08/09]. [Victor Sègre]

BDP, *Les pillards de la forêt d'Afrique centrale*, Arnaud Labrousse, 01/11/2004 [www.bdpgabon.org/content/view/1424/71] :

« Un livre italien, *Ilaria Alpi : Un homicide au carrefour des trafics* (Baldini & Castoldi, 2002) de Barbara Carazollo, Alberto Chiara, et Luciano Scalettari, enquête sur la mort de la journaliste éponyme, assassinée en Somalie en 1994. Le trafic pour lequel elle s'était montrée trop gourmande d'infos était celui de déchets toxiques en provenance de la mafia italienne et à destination de l'Afrique. Un repentir du nom de Gianpiero Sebri a accepté de parler aux auteurs :

Une fois j'ai assisté à une opération de chargement d'armes et de déchets toxiques. Nous étions dans le port de Hambourg, il y avait avec moi un certain Licata, que Luciano Spada a pu décrire comme un homme puissant et lié au clan mafieux de la « famille » Fidanziati. Il y avait six ou sept conteneurs, qui avaient été transportés par des camions avec des plaques d'immatriculation américaines [!]. Des armes et des substances extrêmement dangereuses ont été chargées sur trois bateaux. Plus tard, Spada me spécifia qu'il s'agissait de substances radioactives.

Autre témoin haut en couleurs, Nicolas Bizzio est un riche trafiquant italo-américain et résident monégasque, qui dispose d'au moins une villa en Corse du Sud. Lui aussi connaît Spada.

Savez-vous combien d'argent on gagne dans des affaires pareilles ? Chaque bateau, selon sa cargaison, peut valoir jusqu'à 50 millions de dollars de bénéfice net. En réalité, j'ai participé à une seule opération, et en pleine légalité : c'était en 1984. Spada s'était rendu en Amérique et avait obtenu le permis de décharger en Guinée les déchets du décapage des navires de la marine militaire US. Mais l'affaire ne se fit pas à cause des protestations des « Verts » européens. Il s'agissait de 50 bateaux de 20 000 tonnes. Il y avait 650 millions de dollars de bénéfices, si l'opération avait pu se conclure. »



[Où l'on voit que le trafic de déchets à destination de l'Afrique ne date pas d'hier, qu'il n'a jamais fait la Une des journaux et que les tarifs n'ont guère changé puisque, si l'on en croit la Lettre du Continent [14/09], une main anonyme a donné quatre milliards de Fcfa, soit soixante millions d'euros, pour se débarrasser, via Trafigura et le Probo Koala, de ses saletés, à très très bon marché vu l'érosion de la monnaie et le coût croissant du recyclage. À ce prix-là l'expéditeur devait bien se douter que le traitement ne serait pas très raffiné, si l'on peut dire. – OT]

SALVES

Côte d'Ivoire : faut-il bannir Banny ?

On croyait le train de la paix de Banny bien parti ! Hélas depuis bientôt deux mois, des signes inquiétants s'amoncellent à nouveau dans le ciel ivoirien, mettant à mal le processus de sortie de crise.

Après une première phase laborieuse au cours de laquelle le Premier ministre issu de la résolution 1633 de l'ONU a dû manœuvrer dur pour gérer les susceptibilités et les réclamations des uns et des autres, une feuille de route, claire et avalisée par tous les protagonistes, a été mise en chantier : une expérience pilote des audiences foraines qui ont connu une massive adhésion des populations, des pourparlers entre les militaires des Fanci et des Fafn ayant abouti à des pré-regroupements des combattants autour de sites identifiés par l'Onuci et la force Licorne, la tenue dans le nord du pays des examens scolaires, une réinstallation progressive de l'administration centrale avec le retour dans leurs communes des maires ayant fui les combats en 2002 et la nomination de préfets et sous-préfets, etc.

Pourquoi cette belle mécanique s'est-elle grippée ? Quel bilan peut-on faire à l'orée de la cinquième année de crise ? Banny, n'est-il plus (comme le proclament certains cercles proches du régime de Gbagbo et du Rassemblement des houphouëtistes) "l'homme qu'il faut pour conduire le train de la paix" ?

Quand on observe les faits (et non pas les grandes phrases et

gesticulations médiatiques des principaux animateurs de la classe politique ivoirienne), il apparaît nettement que Banny a réussi à créer un espoir de paix et a su poser les balises du chemin de sortie de crise à chaque fois qu'il s'est montré indépendant et au-dessus de la mêlée. C'est cette attitude qui lui a permis de démarrer et de conduire avec succès l'expérience des audiences foraines. C'est également de cette manière qu'il s'y est pris avec les militaires, en leur faisant confiance, en leur laissant la plus grande marge de manœuvre pour arrêter entre eux les conditions et le rythme du pré-regroupement.

Les choses ont commencé à se gâter quand Banny, sous la double pression (contradictoire) d'une part, d'une partie de la classe politique ivoirienne et du courant dominant de la "communauté internationale" en charge de la crise ivoirienne qui le poussaient à agir vite, très vite, pour tenir le délai imparti par la résolution 1633 et d'autre part des voix qui s'élevaient parmi les acteurs politiques ivoiriens pour demander au Premier ministre de "temporiser", "d'éviter de faire le jeu de ceux qui veulent brader la nationalité ivoirienne".

Comme on le sait, de tous les points d'achoppement qui ont donné lieu à des controverses, c'est la question de l'identification, et donc des audiences foraines qui a suscité le plus de polémiques dont le paroxysme a été atteint avec les affrontements qui se sont soldés par des morts. Il est important de s'arrêter sur cette question qui concentre toutes les passions



des différents bords. Revenons à la feuille de route, unanimement entérinée par tous les protagonistes. Le schéma arrêté était le suivant : mener sur un échantillon représentatif de la population une série d'audiences foraines dont les résultats serviraient à l'opération d'identification proprement dite. C'est sur la base des données issues de l'identification que seraient actualisées les listes électorales. On voit bien que chaque étape de ce processus est capitale et méritait une présence effective, une attention et des rôles clairement répartis de tous les participants requis (magistrats, préfets, représentants de partis politiques, témoins des réquerants, etc). Tous les avis convergent aujourd'hui pour dire que dans la phase pilote ce dispositif a bien fonctionné, nonobstant des erreurs qui ont été identifiées au cours d'une session de restitution des travaux. C'est après cette session-bilan que les dérapages vont surgir. Bien évidemment, de bonne ou de mauvaise foi, les avis vont diverger dans l'exposé et l'explication donnés à ces dérapages.

À l'analyse des faits, on peut établir les constats suivants : Banny n'a pas voulu (n'a pas pu ?) et n'a pas pris le temps de tirer, avec l'ensemble des acteurs concernés, les enseignements de la phase pilote des audiences foraines afin de réajuster le dispositif. Ce passage en force (au motif qu'il fallait tenir le délai du 31 octobre 2006) a porté un coup à son image d'homme politique "rassembleur et au dessus des intérêts partisans". Le deuxième dérapage de Banny a été la publication d'un "guide des audiences foraines" sans une concertation (ni même une information préalable) de certains protagonistes. Dans son principe et dans son contenu ce guide pose deux problèmes majeurs. Premier problème : pourquoi publier un guide pour régler une opération qui était déjà largement entamée ? Cette manière de procéder a été vue par certains ivoiriens comme "un changement des règles du jeu pendant le match". À quels desseins ? Banny n'a pas apporté à ce jour une réponse claire et convaincante à cette question. Deuxième problème : les audiences foraines qui se déroulent dans cette phase de crise doivent-elles avoir les mêmes objectifs et les mêmes modalités que celles qui s'étaient déjà tenues dans le pays en période de paix (notamment sur la base de la loi de 1961 régissant les audiences foraines) ?

C'est sur cette question que se sont durcies les positions. Le président Laurent Gbagbo et la mouvance présidentielle martèlent l'idée que les audiences en cours ne doivent revêtir aucun caractère exceptionnel. Pour l'opposition politique et les forces nouvelles, les audiences foraines ainsi que l'opération d'identification font partie des points d'accord acceptés par tous (y compris le FPI) lors des pourparlers successifs de sortie de crise. L'opération des audiences est de ce point de vue exceptionnelle et doit répondre au souci massivement partagé dans le pays de résoudre une bonne fois pour toute le problème des millions d'Ivoiriens sans papiers.

Ce point de polémique sur la question de savoir s'il faut ou non s'en tenir à la loi ivoirienne (qui était en vigueur avant la crise) pour élaborer et conduire les audiences foraines traduit à l'évidence la mauvaise foi de certains politiciens ivoiriens en même temps qu'il révèle le flou qui subsiste sur les prérogatives réelles fixées par la résolution 1633 au Premier ministre Banny. Ceux qui s'accrochent becs et ongles à la loi, et ne veulent en aucun cas s'écarter de l'esprit et de la lettre de la Constitution ivoirienne, font mine d'oublier que la sortie de la crise (qui est une période exceptionnelle) va nécessairement passer par l'adoption de mesures exceptionnelles. Sauf à être incohérent on ne peut pas d'une part accepter de travailler avec Banny (qui est lui-même un Premier Ministre exceptionnel de par son mode de désignation) et de l'autre s'arc-bouter sur une loi au motif (au demeurant fort louable) de défendre la souveraineté politique de son pays et exiger que toutes les solutions pour aller à la paix respectent scrupuleusement la Constitution. C'est cette attitude politique qui crée de fait les blocages. On ne peut pas le matin applaudir l'ONU, quand elle prend des mesures avantageuses

pour soi et son camp, et le soir venu, aller clamer à la télévision ivoirienne que "c'est l'Onuci qui empêche le pays de retrouver rapidement la paix". Il n'y aura pas de paix sans compromis. Il faudra bien que tous les acteurs politiques ivoiriens acceptent la règle minimale qui est qu'on ne peut pas être gagnant à tous les coups dans les compromis successifs qu'exigera le processus de sortie de crise. Chaque homme ou femme politique, sincère et réellement soucieux d'une sortie rapide de cette crise qui n'a que trop duré, doit préparer son camp à accepter cette évidence politique. Que personne ne s'imagine qu'il sera porté en héros au lendemain de la victoire du camp de la paix. Le seul héros dans cette histoire ce sera le peuple ivoirien lui-même, et lui seul.

Banny devra tirer les leçons de ses dérapages dans la gestion du dossier des audiences foraines, un exercice politique nécessaire s'il veut retrouver sa posture d'homme politique au-dessus des partis et des clans, et se remettre au service des intérêts vitaux du peuple ivoirien. De nombreux acteurs de la société civile ivoirienne et africaine l'encouragent dans cette voie et ne ménageront pas leurs efforts pour le soutenir. L'heure est grave. Elle l'est devenue plus grave avec l'éclatement de la crise des déchets toxiques. Banny doit continuer son action sans céder aux sirènes des uns (qui crient au bradage de la nationalité ivoirienne) et des autres (qui veulent une opération "une kalach contre une carte d'identité"). C'est à cette seule condition que le train de la paix va pouvoir rouler de nouveau sur de bons rails. [Sisulu Mandjou Sory]

Bruits de bottes au Tchad

Le Tchad à un tournant ?

L'armée tchadienne est engagée dans divers combats contre des groupes rebelles (divisés certes, mais certaines ententes pourrait apparaître à l'horizon) dans l'est du pays. Les forces tchadiennes en auraient pris l'initiative, à l'encontre du FUC de Mahamat Nour dans les montagnes d'Aram Kolé, du Rafd des frères Erdimi entre Guéréda et Adré, ou dans la région de Moudeïna où se trouve l'Union des forces pour le progrès (UFPD) de Mahamat Nouri.¹

La France, accusée par ces groupes rebelles d'avoir effectué des bombardements et d'une offensive terrestre en soutien des forces gouvernementales, répond, par la voix du ministère de la Défense, que son assistance reste limitée aux domaines du transport, de la santé et de l'échange d'information.

Il n'est pas facile de désembrouiller les rumeurs, les assertions, et aussi certaines informations vérifiées mais incomplètes, dans le contexte tchadien du moment. Certains groupes politico-militaires seraient-ils en phase de concertation afin de renverser Déby, quitte à se renverser mutuellement par la suite ? Nous n'avons pas la réponse à cette question, mais elle est incontournable. Et elle maintient à l'ordre du jour l'indispensable dialogue inclusif des politico-militaires, puis l'organisation d'élections législatives et présidentielles, réclamés par l'opposition politique et la société civile tchadienne.

Et la France dans ce contexte ?

Plus d'une source, certaines crédibles, affirment que « la France » cherche (plus) activement (que jamais) une « solution » pouvant se substituer à un éventuel effacement d'Idriss Déby. Quitte à consentir à un tel effacement afin d'orienter le choix de l'effaceur ? D'aucuns affirment que notre pays aurait été séduit (un temps, révolu ?) par les qualités d'un « pire que Déby »

¹ Mahamat Nouri, ancien compagnon de route de Hissen Habré, puis longtemps ministre de la défense sous Idriss Déby, a récemment quitté son poste d'ambassadeur en Arabie Saoudite pour prendre le maquis dans l'intention de renverser le « président » tchadien. Parmi les fossyeurs du Tchad, il tient un place importante.



(Nouri pour ne pas le nommer).

Quoiqu'il en soit, notre pays serait toujours aussi peu enthousiaste devant les exigences de l'opposition politique et de la société civile mentionnées plus haut. Quelle aberration, pourtant, d'en rester à ce point mort juché au bord de l'abîme, dans lequel le sort du peuple tchadien n'a aucune chance de s'améliorer, et dans lequel les inévitables manieurs de kalachnikovs sont poussés au pire. [Sharon Courtoux]

Le devenir de la République Démocratique du Congo

L'énergie du désespoir

Depuis les événements du mois d'août, un calme « volatile » s'est installé dans la capitale congolaise. Le terme est utilisé par le porte-parole de la force européenne EuroforRDCongo, le lieutenant-colonel Thierry Fusalba, qui a déclaré, le 21 septembre, qu'il y avait « trop d'hommes en armes et d'armes à Kinshasa ». Certes, mais il n'y a pas qu'à Kinshasa où c'est le cas. Si l'on n'avait que la presse comme source d'information, on pourrait imaginer que le reste du pays importe peu, voire qu'il n'existe pas. A Kinshasa, le 18 septembre, les locaux abritant les deux chaînes de télévisions du second en lice de l'élection présidentielle, Jean-Pierre Bemba, ont été ravagés par le feu. Court circuit, incendie volontaire provoqué par les partisans de Kabila, auto-incendie allumée par Bemba afin d'accuser ce dernier ? Tout est possible, on ne sait pas encore ce qu'il en est, et le saura-t-on jamais ? L'enquête sur l'affaire semble stagner. La classe politique est tout à ses discussions, ses arrangements, ses constructions de coalitions, dans l'optique du futur exercice du pouvoir. Dans le Nord Kivu, la sécurité et l'ordre d'une partie non négligeable de la province serait entre les mains du rebelle Laurent Nkunda, et dans le Sud Kivu on observerait des alliances étranges entre des rebelles rwandais du FDLR et des habitants des hauts plateaux (Banyamulenge). Nous reviendrons sur ces questions, mais aujourd'hui il y en a une en particulier qui semble mériter l'attention : à l'heure de l'installation de la nouvelle Assemblée Nationale issue des élections législatives, à la veille du deuxième tour de l'élection présidentielle, alors que rien n'est joué, ni gagné, dans ce grand pays. L'auteur de ces lignes a pu aborder cette question avec des Congolais, les premiers intéressés n'est ce pas, qui lui en ont parlé avec l'énergie du désespoir.

La tutelle

La République Démocratique du Congo est, sans conteste, sous tutelle, celle de la communauté internationale où la Belgique, les États-Unis, la France (par ordre alphabétique), jouent un rôle prépondérant. Récemment, le ministre belge des Affaires étrangères a déclaré qu'il convenait de prolonger la tutelle internationale de la RDC après la période électorale. Embarrassé par tant de franchise, Londres aurait proposé un protocole d'accord donnant au perdant de l'élection présidentielle un statut particulier et des avantages officiels (notamment la mise à l'abri de toute poursuite judiciaire). Nos lecteurs peuvent imaginer certaines réactions congolaises à ce qu'un journal kinnois, *Le Potentiel*, a appelé *RDC, méga laboratoire des occidentaux*¹. Nous avons maintes fois abordé les raisons de l'intérêt des grandes puissances pour la RDC. Pour mes interlocuteurs congolais, cet *intérêt* représente l'obstacle majeur entre les Congolais et leur capacité de trouver et d'appliquer des solutions à leurs nombreux problèmes. La tutelle serait l'ultime piège, dans lequel tombe un peuple et ses représentants, chacun devant manœuvrer avec elle au détriment de l'intérêt général (la tutelle restant aux commandes des manœuvres). Aucun des nombreux groupes identitaires dont le pays est constitué ne se laissera réduire à une quantité négligeable, mais tous seraient en mesure d'apporter leur pierre à l'édifice national à bâtir. Quand on examine la « gestion » étrangère du Zaïre ou du Congo au cours des dernières décennies (de l'époque coloniale à nos jours en passant par l'assassinat de Lumumba et la période précédant et suivant le

TOGO

Non à la visite scandaleuse de Faure Gnassingbé en France !

Communiqué de ACAT-France et Survie, le 30/08,

En recevant en visite officielle le 7 septembre prochain le président Faure Gnassingbé, Jacques Chirac légitime le président togolais et continue à faire de la France et des Français les complices de la dictature familiale et clanique qui opprime le peuple togolais depuis plus de 40 ans.

Le 5 février 2005, l'un des plus sinistres dictateurs africains, Gnassingbé Eyadéma mourait après 38 ans de pouvoir absolu. L'appui de la France à ce dictateur n'avait jamais flanché depuis 1967. Tous les présidents qui s'étaient succédés, de De Gaulle à Chirac, en passant par Mitterrand, avaient assuré à Eyadéma un indéfectible soutien, méprisant les souffrances infligées au peuple togolais.

À sa mort, l'armée togolaise impose son fils, Faure Gnassingbé, comme successeur. Devant la condamnation quasi unanime de la communauté internationale, Faure Gnassingbé organise la tenue d'une élection présidentielle, qu'il manipule afin de l'emporter, le 24 avril 2005. Le peuple togolais, exaspéré, descend dans la rue. La répression fait plus de 500 morts, selon les Nations unies, et des milliers de réfugiés dans les pays voisins. La France s'active alors à légitimer le nouveau pouvoir en le présentant comme un gage de stabilité dans la continuité.

Pour inciter l'Union Européenne à reprendre son aide, le pouvoir togolais engage des négociations avec l'opposition. Un « Accord politique global » est signé le 20 août 2006. Des concessions ont été faites, sur le papier, à l'opposition, pour obtenir la signature d'un accord avant la visite de Faure Gnassingbé prévue en France début septembre. Mais rien ne garantit que ce nouvel accord sera respecté. Le peuple togolais n'a pas été consulté. Aucune association indépendante de défense des droits de l'Homme n'a été conviée aux pourparlers. Le texte n'accorde que très peu de place à la question des droits de l'Homme pourtant cruciale dans le pays. Les questions essentielles de la fraude électorale, et de l'impunité des auteurs des violences perpétrées en 2005, n'ont pas été intégrées à l'accord, mais renvoyées aux bons soins d'un futur gouvernement. La question de la réforme de l'armée, qui a jusqu'à présent servi les ambitions du clan au pouvoir, est également esquivée.

Le nouveau gouvernement, hormis des promesses de réconciliation, n'a, à ce jour, pour les crimes passés relevant du droit international, progressé sur aucune des trois facettes de la lutte contre l'impunité, à savoir la vérité, la justice et la réparation. Aucun des auteurs des crimes perpétrés avant, pendant et après les élections présidentielles d'avril 2005 n'est pour l'instant poursuivi devant une juridiction nationale.

En conséquence, nos associations considèrent qu'en recevant Faure Gnassingbé en France, Jacques Chirac apporte sa caution morale et politique à l'impunité qui règne actuellement au Togo.

Nos associations dénoncent donc cette visite et demandent son annulation pure et simple. Une telle visite ne peut avoir lieu tant que le régime togolais n'aura pas mis en oeuvre les recommandations émises dans le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies sur les violences d'avril 2005, à savoir :

- Mettre sur pied dans les meilleurs délais une « commission paix, vérité et réconciliation » indépendante et impartiale.
- Procéder immédiatement à des enquêtes indépendantes et impartiales sur tous les cas de violences passées, notamment en 1993, 1998, 2003 et 2005, en vue de poursuivre en justice leurs auteurs et responsables.
- Veiller à ce que des réparations et indemnités des victimes d'atteintes aux droits de l'Homme soient prévues.

La République française ne peut accueillir au nom des citoyens français Faure Gnassingbé et se rendre ainsi complice de l'impunité et de la dictature au Togo.

¹ La « solution » adoptée à Sun City (que les Congolais appellent 1+4=0), qui a installé au pouvoir les chefs d'anciennes forces violemment antagonistes – un président et quatre vice présidents –, est considérée comme l'une des pires fautes dudit laboratoire, dont les travaux débouchent notamment sur le maintien de l'impunité et sur l'addiction à celle-ci.



génocide des Tutsi au Rwanda), laisser le dernier mot de ces quelques lignes à mes interlocuteurs congolais me paraît s'imposer.

Ceci ne contredit en rien, bien entendu, l'indispensable intervention de l'ONU, où que ce soit dans le monde, en cas de génocide (comme cela aurait dû être le cas au Rwanda en 1994 par exemple) ou de graves crimes contre l'humanité. [SC]

TEMOIGNAGE – CONGO-BRAZZAVILLE

Interview de Christian Mounzeo et Brice Mackosso,

Propos recueillis par Fabrice Tarrit.

« *Au Congo B, pas de protection possible pour nous, le gouvernement a tous les pouvoirs* »

[Les militants congolais des droits de l'homme Christian Mounzeo et Brice Mackosso, engagés dans la campagne Publiez ce que vous payez Congo ont été arrêtés et maintenus arbitrairement en détention en avril dernier (voir Billets du mois de mai). Leur travail d'enquête sur l'affaire des disparus du Beach et sur les malversations de la gestion pétrolière inquiète sérieusement le régime de Sassou N'Guesso. Les deux hommes ont cependant pu faire un déplacement en Europe en septembre, notamment à Paris où nous les avons rencontrés]

[Billets d'Afrique] Comment avez vous pu quitter le Congo dans le contexte actuel ?

Christian Mounzeo et Brice Mackosso : Assez facilement. Nous avons reçu une invitation du gouvernement allemand, du gouvernement norvégien, ainsi que du Secours Catholique. Nous avons fait une demande de visa pour la France, ce qui a provoqué un branle-bas de combat au niveau de l'ambassade de France et du Ministère des Affaires Étrangères français, qui ne savaient pas quelle attitude adopter. Ils ne voulaient surtout pas fâcher le président Sassou. Ils croyaient que nous étions sous contrôle judiciaire, ce qui n'est pas le cas. Il n'empêche que dès notre départ, il a été annoncé dans les médias que nous avions quitté précipitamment le pays pour échapper à la Justice, que nous allions rejoindre les rangs de l'opposition, à Paris. Tout cela fait partie d'un vaste plan de dénigrement à notre égard.

Parlez nous un peu de la campagne de calomnie dont vous faites l'objet au Congo ?

CM et BM : Tout cela a commencé bien avant notre arrestation. Tous les coups sont permis pour décrédibiliser notre action. Du fait de notre plaidoyer international pour la transparence des revenus pétroliers on nous a traité de valets de l'impérialisme, instrumentalisés pour détruire le Congo. On affirme que nous voulons faire obstacle au point de décision de l'initiative PPTTE (Pays Pauvres Très Endettés, NDLR) et de contribuer ainsi à ce que les fonctionnaires se retrouvent sans salaire, les étudiants sans bourses. Nous avons été désignés comme des ennemis de l'État à la télévision par des conseillers de Sassou. Brice Mackosso a été accusé de préparer un coup d'État. Cette campagne, orchestrée par des organes de presse comme « Le Choc » et « le Coq », ainsi que par la TV nationale a pour but de susciter une colère populaire à notre égard. On a réussi à instrumentaliser une partie de la population contre nous, y compris des militants des droits de l'homme qui ne nous ont pas défendu, malgré les conditions arbitraires de notre détention.

Pensez-vous que cela puisse aboutir ? Craignez vous pour votre vie, avez vous des protections ?

CM et BM : Au Congo il n'y a pas de protection possible. Le gouvernement a tous les pouvoirs.

Heureusement la majorité des Congolais n'est pas dupe en ce qui nous concerne. Beaucoup de gens nous reconnaissent dans la rue, disent qu'ils nous comprennent. Les audiences de notre procès étaient à la limite du meeting, il y avait des applaudissements quand nous prenions la parole.

Mais trop peu de personnes veulent ou peuvent s'engager dans des luttes citoyennes actuellement au Congo. Certains amis s'excusent de ne plus pouvoir s'afficher avec nous. Les vrais soutiens restent d'autant peu nombreux que beaucoup d'argent circule pour « acheter » les gens, notamment depuis que les cours du pétrole ont flambé. Sassou a trop d'argent actuellement. La presse se laisse corrompre, les journalistes reçoivent des « per diem » énormes pour accompagner le président dans tous ses déplacements. Certains journaux sont aux mains de proches du pouvoir. Si vous lisez la presse au Congo vous serez perdus, elle n'est plus depuis longtemps l'indicateur de ce qui se passe réellement dans le pays.

On sait que beaucoup de vos archives et dossiers ont été confisqués ou volés, quelles sont ces informations qui inquiétaient tant le pouvoir ?

CM et BM : Beaucoup de matériel a été saisi dans nos domiciles, où nous pensions qu'il était plus à l'abri que dans les locaux associatifs. Nous n'avons pas de copies. Les dossiers disparus concernent la campagne *Publiez ce que vous payez !* et la gestions du pétrole, les affaires concernant l'impunité, des dossiers sur les élections et d'autres sur le processus de paix et le dialogue congolais. Nous étions sur le point de sortir un rapport qui devait faire « boum ! », avec de nombreux faits étayés concernant des privilèges accordés dans l'embauche de fonctionnaires, la triche dans les résultats de concours militaires, qui permettait de pointer du doigt une vraie politique clanique visant à privilégier les ressortissants de tel village, de telle région, etc.

Autre matériel saisi, les enregistrements des conférences du contre-sommet France-Afrique de 2003 à Paris, du contre-G8 d'Annemasse, des photos du plaidoyer *Publiez ce que vous payez !* au siège de Total, à Paris. Des photos prises par Brice de paysans sans terre du Brésil ont été présentées comme la preuve qu'il était passé par un camp d'entraînement militaire !

Comment s'est passée votre arrestation et votre détention ? Quels chefs d'accusation ont été invoqués ?

CM et BM : Nous avons été arrêtés pour de prétendus détournements de fonds, ce qui n'aurait justifié en aucune manière une mise en détention. Un policier s'est presque excusé en nous lisant l'ordre du procureur de nous priver de liberté avant qu'une enquête soit ouverte. Les interrogatoires du procureur étaient bidons, celui-ci tenait surtout à nous faire savoir que le mandat d'arrêt relevait de son pouvoir discrétionnaire. Le juge d'instruction ne nous a entendu et n'a délivré un mandat de dépôt officiel que 5 jours après notre arrestation. Il y a eu beaucoup de violence verbale et psychologique à notre égard, mais pas physique. Nous pensons cependant qu'une des premières intentions du pouvoir était de nous tuer lors de notre première nuit de détention (*les 2 hommes sont restés trois semaines en prison et doivent en grande partie leur libération à un mouvement de solidarité internationale lancé par de nombreuses ONG, dont Survie, et quelques gouvernements et institutions, NDLR*).

Tout cela est la conséquence de notre implication dans l'affaire des disparus du Beach de Brazzaville. Il y a également d'autres enjeux : nous empêcher de participer à la commission EITI (*initiative internationale lancée par Tony Blair sur la Transparence des revenus de l'extraction de matières premières, NDLR*), nous éloigner du groupe d'observation de l'annulation de la dette, du groupe de surveillance de la corruption, etc. Et puis au Congo, nous entrons dans la préparation des législatives qui doivent avoir lieu en 2007. C'est un scrutin important, pour lequel nous réclamons la création d'une commission électorale indépendante. Au pays même le parti majoritaire est divisé et dans la population, la colère monte.



Regain de censure au Mali

Des journalistes et militants du réseau Radio libre Kayira subissent depuis quelques mois une nouvelle vague de répression qui s'est accentuée cet été. La radio Kayira, dirigée par Oumar Mariko, également secrétaire général du SADI (Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance) constitue un soutien important des luttes sociales et démocratiques au Mali, qu'il s'agisse de la lutte des syndicalistes de la mine d'or de Morila face au pillage effréné de la Somadex (filiale de Bouygues, cf. *Billets* n° 142 et 143), ou de celle des cheminots face à la concession scandaleuse de la Régie des Chemins de Fer du Mali à Transrail¹. Plusieurs de ses membres ont déjà connu la prison pour « incitation à la révolte » et « opposition à l'autorité de l'État ». En septembre 2005, Radio Kayira dépose une demande de fréquence pour émettre dans la ville de Niono, afin d'appuyer les luttes des paysans dans les terres de l'Office du Niger. Huit mois plus tard, la radio est fin prête, mais n'a toujours reçu aucun réponse du ministre de la communication (par ailleurs ancien éditorialiste de l'UDPM du dictateur Moussa Traoré et de Alpha Oumar Konaré...) Le 24 avril 2006, elle décide alors de commencer des diffusions d'essai. Quarante huit heures après ces premières diffusions, le préfet de Niono leur intime l'ordre de procéder à la fermeture de la radio et les intimidations policières commencent. Radio Kayira saisit alors le Conseil supérieur de la Communication qui leur donne raison au regard de la loi. Le répit est de courte durée : mi-mai, une nouvelle décision préfectorale leur intime le silence, toujours sans justification relatives aux procédures d'obtentions des fréquences. Décision d'autant plus scandaleuse que pendant ces huit mois, deux autres radios (Séko et Sikoro) créées par le directeur de l'Office du Niger émettent sans avoir reçu, ni déposé de demande d'autorisation d'émettre. Fin août, 6 collaborateurs de Radio Kayira sont finalement arrêtés et condamnés à un mois de prison ferme et 50 000 FCFA d'amende pour, à nouveau, « opposition à l'autorité de l'État. » [VS]

Super Blagueur

Alors que se déroule (enfin !) le procès (partiel) des faux électeurs de la mairie de Paris, et que Jacques Dominati nous joue le grand classique du « Retenez-moi où je fais un malheur », menaçant de fournir une liste des élus magouilleurs (*L'Express*, 20/09), alors que Jacques Chirac est nommément désigné comme « le vrai responsable » par Gérard Merle, ancien responsable du RPR à Paris (*Le Monde*, 11/09), notre président songe d'autant plus à l'après immunité présidentielle, que d'autres affaires restent à traiter... ou à étouffer. Il vient donc de nommer son ancien conseiller judiciaire Laurent Le Mesle Procureur général de Paris. Le porte-parole du gouvernement J.F Copé s'est indigné que cette nomination puisse susciter des critiques et a salué « un haut magistrat à l'éthique et à la compétence unanimement reconnues » (*Le Figaro*, 13/09). On ne se prononcera pas sur l'éthique, mais pour ce qui est des compétences, on veut bien le croire ! Moins de quinze jours plus tard, Chirac faisait la leçon à Sarkozy et rappelait « sa très grande exigence quant au respect de l'indépendance des magistrats » (*AFP*, 22/09). Un sens de l'humour toujours aussi prononcé... [VS]

¹ L'actionnaire majoritaire de la nouvelle entreprise Transrail SA est au départ un consortium canado-français Canac-Getma. Le consortium CANAC-GETMA a ensuite cédé ses actions au Français J. Lefebvre et à l'American Savage Companies. Cf. « Mali, Niger : la mondialisation néolibérale contre les plus pauvres », www.cadtm.org/article.php3?id_article=1712

Gabon

Menace sur la forêt de la Mondah

Communiqué de *Survie et Environnement Gabon*, le 26/09

Survie et la plate-forme *Environnement Gabon*, qui regroupe en son sein une quinzaine d'associations et ONG environnementales gabonaises tiennent à alerter l'opinion internationale sur le danger pour l'environnement que représente le site choisi pour la construction d'un nouvel aéroport près de Libreville au Gabon. En effet le site retenu pour ce projet se trouve à l'intérieur d'une zone hautement protégée : « **La forêt classée de la Mondah** ».

Cette unique forêt à la périphérie de Libreville constitue un trésor écologique.

La baie de la Mondah est une zone humide côtière du nord-ouest du Gabon, dont de larges parties ont été incluses en août 2002 dans le parc national d'Akanda. C'est un site précieux qui abrite de nombreuses espèces végétales et animales dans une mangrove.

La réalisation de ce projet menace sévèrement l'équilibre des écosystèmes du Parc d'Akanda et constitue un sérieux problème de sécurité aérienne pour des avions à réacteurs par la simple présence en ce lieu de sites de niche et de migration d'oiseaux.

L'étude de faisabilité a été confiée, en juillet 2006, au groupe français Bouygues. Aucune consultation préalable de la population et des instances de protection de l'environnement n'a eu lieu. Il est curieux de constater que sans une étude préalable d'impact environnemental sur le site, conformément aux dispositions du Code de l'environnement, le gouvernement décide de manière unilatérale d'implanter un aéroport dans un site aussi sensible.

Face à ce qui précède et au regard des enjeux écologiques du moment, de la nécessité de développer la politique de mise en place des parcs nationaux et pour garantir la crédibilité des engagements pris par le chef de l'État gabonais auprès de la communauté internationale, nous recommandons l'abandon du site de Malibé II, empiétant sur la forêt classée de la Mondah, pour ce projet.

Des alternatives existent : soit par l'agrandissement de l'aéroport existant avec la création d'une seconde piste d'atterrissage, soit par le choix, dans la région de l'Estuaire, d'un site plus favorable pour l'implantation d'infrastructures économiques et industrielles, sans destruction de zones protégées.

Vu l'urgence, puisque la réalisation de ce projet est prévue courant 2007, il est nécessaire que cette information soit largement relayée et qu'une puissante protestation s'élève dans le monde contre cette destruction d'une zone protégée.

Aide française au développement : communiquer avant tout

Le 20 septembre dernier, le ministère délégué à la Coopération, au développement, à la Francophonie, organisait, avec l'Agence française de Développement (AFD), une conférence de presse afin de présenter les résultats de la « première enquête nationale sur l'opinion des Français à l'égard de l'aide au développement ». Selon ce sondage AFD-lfop, « 83 % des Français estiment que la France joue un rôle important » dans le domaine de l'aide au développement.

Que veut donc bien dire les Français par « rôle important » ? C'est ce que Brigitte Girardin (ministre déléguée à la Coopération), Jean-Michel Severino (Directeur général de l'AFD), Olivier Bauby (Directeur général de l'Ifop) et Jacques Pelletier, président du Haut Conseil de la Coopération internationale (HCCI) ont tenu à expliquer par cette conférence de presse.

Autosatisfaction

Mme Girardin a tout d'abord constaté que l'aide française est « en phase avec les attentes des Français », notamment sur la nécessité de créer des emplois au Sud et d'y transférer des compétences, afin de lutter contre l'immigration. Les Français sont aussi favorables à l'allocation de l'aide aux secteurs de l'eau et des « biens publics mondiaux » (santé et environnement). Ils considèrent enfin l'Afrique sub-saharienne comme devant être la destination prioritaire de l'aide française, tout en demandant plus de transparence et d'efficacité à celle-ci,



afin que leur argent soit bien utilisé.

Si les Français (c'est-à-dire « un échantillon représentatif » de 1000 d'entre eux) se sont exprimés de la sorte, c'est que les questions posées les ont invité à le faire. En revanche, aucune question ne leur a été posée sur la nécessité ou non de conditionner l'aide à la bonne gouvernance, ou s'il fallait continuer à aider un régime arrivé au pouvoir par un coup d'État ou des élections truquées. À croire que l'aide au développement n'est en rien politique et que les Français n'ont pas à s'exprimer sur ce sujet.

Voir dans ce sondage autre chose qu'une opération de légitimation de la politique française d'aide au développement est difficile. C'est même de toute évidence une véritable opération de communication.

Stratégie de communication

Et de communication il en a justement été question tout au long de cette conférence. Pourquoi ? Parce que le sondage montre tout de même que « 41 % des Français trouvent les actions menées par la France peu efficaces » (contre 42 % qui les trouvent assez efficaces). Et pourquoi ? Parce que l'aide est gaspillée ? Non, c'est juste parce que l'AFD ne communique pas assez ! Tous les intervenants l'ont dit, l' « AFD doit populariser l'action publique », « afin que son indice de notoriété soit proportionnel aux efforts financiers consentis ». Qu'on se le dise, l'AFD a l'intention d'augmenter ses moyens de communication et de mettre ainsi en place une véritable campagne d'opinion afin de répondre aux attentes des Français.

C'est ce qu'elle a du reste commencé à faire en finançant récemment une série de sujets diffusés au JT de France 3, présentant ses propres actions comme étant positives.

Lorsque l'on sait que l'AFD prend actuellement de plus en plus d'importance dans le système français d'aide au développement, avec une enveloppe financière de plus en plus importante, on peut se dire que la propagande (car c'est de cela dont il s'agit) va continuer à aller d'un bon train.

Sauveurs de l'Afrique

Afin de rendre la séance un peu moins ennuyeuse et convenue, quelques personnes dans la salle ont interpellé Mme Girardin sur les implications politiques de l'aide en faveur de dictatures avérées et leur pendant nourricier, la corruption. Toutefois, selon Mme Girardin, il n'y a pas que la corruption liée au pétrole au Congo Brazzaville (balayant ainsi une question d'un journaliste sur ce sujet), mais « il y a aussi la petite corruption, celle des fonctionnaires, qui est le résultat de la pauvreté ». « La priorité pour la France c'est la lutte contre la pauvreté » et non contre la corruption qui n'en est que la « conséquence ». Et de rajouter que l'objectif de la France est avant tout de « lutter contre la pauvreté » et d' « améliorer la vie quotidienne des populations », bref, de sauver l'Afrique en quelque sorte.

La Droite en campagne

Sur ce registre, Jacques Pelletier (sénateur et ancien ministre de la Coopération) a failli être bon lui aussi en ajoutant qu'aider est une « question morale » pour la France, compte tenu que « les gens, là-bas, crèvent de faim ». Mais c'est lui qui, malgré les précautions prises jusque là par ses acolytes, exprimera ouvertement ce qui se cachait derrière toutes les belles phrases prononcées avec hypocrisie durant cette conférence : l' « aide française à des intérêts bien compris » des Français, à savoir « la présence de la France sur la scène internationale », l' « accession [des entreprises françaises] à des marchés », et « la lutte contre l'immigration ». Tout était dit. Même que la question de l'aide devait faire partie intégrante des programmes des candidats aux élections 2007.

Toujours est-il que si la droite n'a pas de programme novateur sur la question, elle a une stratégie : la communication. [Olivier Thimonier]

(Achévé le 27/09/06)

ILS ONT DIT...

Françafrique

« C'est vrai que la France a toujours entretenu des relations privilégiées avec la RDC parce que nous avons une position spécifique : la France a été très présente en Afrique, mais elle n'était pas présente au Congo Belge, la France a peu d'intérêts économiques dans ce pays. Nous sommes donc très libres à l'égard de la RDC. La France est ici en accompagnement du processus démocratique de façon désintéressée. C'est vraiment sur cela que je vais insister. Qu'est-ce qui nous paraît important ? Ce sont les liens qui nous unissent, Congo et France, à travers la Francophonie. La langue française que nous partageons est un facteur d'unité pour le Congo. Il y a la culture française. Je crois que c'est très important, dans cette partie stratégique d'Afrique, que le Congo puisse vivre la Francophonie de façon épanouie. »

(Bernard PREVOST, nouvel ambassadeur de France à Kinshasa, interview au *Potentiel*, 20/09).



[D'ailleurs, la France est tellement étrangère à l'histoire congolaise qu'on ne sait même pas qui est Mobutu... Si Jeannou Lacaze et Paul Barril étaient au Zaïre, c'était juste pour faire du tourisme. Et si la France contribue aujourd'hui lourdement aux 2000 soldats de l'Eufor dans cette région « stratégique », c'est uniquement pour protéger les richesses... de la langue française, sans lesquelles il est bien connu que les populations congolaises ne sauraient vivre de façon « épanouie ». Un bon début pour les aventures de « Nanard au Congo »... – VS]

« Il n'appartient pas à la Banque [mondiale] de faire de la gouvernance et de la lutte contre la corruption l'axe central de son action ; la réduction de la pauvreté doit rester son objectif principal. »

(Brigitte Girardin, rapporté par *Le Monde*, le 19/09).



[Il faut donc croire qu'il n'y a entre les deux phénomènes, corruption des élites vendues aux multinationales et pauvreté des populations, aucun rapport de cause à effet... – VS]

Mondialisation

« **Voici 10 ans, sept magistrats européens lançaient à Genève un appel en constatant que l'ouverture des frontières à la circulation totalement libre des capitaux ouvrait un espace incontrôlable de fraude aux délinquants financiers. [...]**

Nos États entretiennent, de droit ou de fait, l'opacité du système bancaire vis à vis des institutions judiciaires ou fiscales en acceptant notamment que s'installent des systèmes "d'auto surveillance" intrinsèquement condamnés à l'inefficacité : nul ne peut être juge et partie. [...]

Nos États ne font rien pour donner aux instances judiciaires des moyens informatiques adaptés et pour leur permettre un accès réel aux informations dont elles ont besoin (données du clearing...). [...]

Par des campagnes de "citoyenneté active" nous devons continuer à prendre le relais des magistrats de l'**Appel de Genève** en élargissant et intensifiant le débat au niveau politique, nous qui ne sommes pas enfermés dans un devoir de réserve. »

(collectif travaillant sur le thème « **Paradis fiscal, enfer mondial** – des effets de la délinquance financière ici comme ailleurs », *Appel de Villeurbanne*, lancé le 23/09).



[La vocation de cet appel est que chacun se l'approprie, et le diffuse largement. Il a été adressé au Parlement Européen car aura lieu le 2 et 3 octobre prochain à Bruxelles une session interparlementaire où sera célébré le



10ème anniversaire de l'Appel des Juges. Plus qu'une collection de signature de personnes physiques ou morales, les auteurs souhaitent que cet appel suscite réflexion et action autour de ce thème incontournable.]

Darfour

« Monsieur le Président de la République,

Le gouvernement soudanais rejette catégoriquement la résolution 1706 du Conseil de sécurité des Nations unies visant à déployer des casques bleus au Darfour. Il lance dans le même temps une vaste offensive militaire dans cette région de l'ouest du Soudan, tout en se disant prêt à continuer le dialogue avec la communauté internationale.

Depuis le 28 août 2006, la région de Kulkul, dans le Darfour septentrional est en proie à des bombardements aériens et des attaques au sol menées conjointement par les soldats et les miliciens Janjawids. Des exécutions sommaires, des actes de torture et des viols ont été commis en grand nombre dans les territoires conquis par l'armée. Le 31 août, sept hommes ont, par exemple, été capturés près de la ville d'Um Sider par des militaires et des Janjawids. Quelques jours plus tard, les corps de trois d'entre eux, criblés de balles et présentant des traces de pneus, ont été retrouvés non loin d'une caserne occupée par les troupes gouvernementales.

Depuis trois mois, les travailleurs humanitaires, pris pour cibles, ont quitté les lieux. Les Nations unies (NU), l'Union africaine (UA) et la Cour Pénale Internationale (CPI) estiment les zones de combat trop dangereuses pour envoyer des équipes chargées d'enquêter sur les atteintes aux droits de l'Homme et au droit humanitaire. Du coup, les forces gouvernementales tuent sans témoins internationaux.

En trois ans de conflit, et plus de 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés, aucune véritable solution n'a été proposée par les autorités soudanaises pour mettre fin aux souffrances de la population au Darfour, au contraire elles démentent régulièrement les allégations de violences. Le gouvernement soudanais méprise le Darfour et brave ouvertement les différentes résolutions des NU : violations du cessez-le-feu, utilisation d'avions de combat pourtant interdits de survol, obstruction à l'aide humanitaire, violation de l'embargo sur les armes... Khartoum réfute la compétence juridique de la CPI au Soudan et affirme que son système judiciaire est en mesure d'enquêter sur tout type de crime perpétré au Darfour. Le tribunal spécial pour le Darfour, créé en juin 2005, n'a pourtant jugé aucun responsable de rang intermédiaire, ni entrepris de véritable enquête.

Depuis trop longtemps, les pays de la Ligue arabe, la Chine et la Russie ferment les yeux sur les atrocités commises au Darfour pour des raisons économiques et bloquent toute mise en place de sanctions au niveau du Conseil de sécurité des NU. La France, de son côté, devrait aller plus loin. En 2005, les échanges commerciaux entre la France et le Soudan se sont « envolés » selon le MEDEF [Medef International, Comité Afrique, Note de Présentation de la rencontre avec M. Lam Akol, Ministre des Affaires Etrangères de la République du Soudan, le 31 mai 2006]. Plusieurs entreprises françaises ont gagné des marchés dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications. Si la France ne veut pas être soupçonnée de ménager le régime de Khartoum au nom de ses intérêts économiques et financiers, elle doit davantage se faire entendre.

Pour l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France), le Comité Catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), la Cimade et le Secours Catholique - Caritas France, la France doit :

- Accentuer la pression sur les autorités soudanaises pour qu'elles acceptent le déploiement des casques bleus au Darfour.

- Encourager fortement la Chine, la Russie et les pays de la Ligue arabe pour qu'elles appuient le déploiement de casques bleus au Darfour, acceptent la mise en place de sanctions à l'encontre des responsables soudanais qui bloquent le processus de paix au Darfour et la mise en oeuvre de la résolution 1706, qui violent l'embargo sur les armes et qui encouragent la poursuite des atteintes aux droits de l'Homme, et acceptent le renforcement de l'embargo sur les armes adopté lors de la résolution 1591 (juillet 2004), en l'étendant à l'ensemble du territoire soudanais.

- Bloquer tout investissement commercial français au Soudan tant que Khartoum refusera le déploiement de la force des Nations unies au Darfour. La Mission Economique et Commerciale de l'Ambassade de France à Khartoum devrait être symboliquement fermée.

- Soutenir fermement le travail de la CPI au Darfour.

Nous demandons enfin à la France de rappeler que la résolution 1706, votée sous chapitre VII de la Charte des Nations unies, est contraignante pour Khartoum. Il serait mieux d'obtenir l'accord des autorités soudanaises pour mettre en application cette résolution, mais cela n'est pas forcément nécessaire.

La crise au Darfour n'a que trop duré, la population civile ne peut pas continuer à mourir en silence. Ne retardons plus le déploiement des casques bleus au Darfour. »

(Action des chrétiens pour l'abolition de la torture [ACAT-France], Le Comité Catholique contre la faim et pour le développement [CCFD], La Cimade, Le Secours Catholique - Caritas France, lettre à Jacques Chirac, Ne retardons plus le déploiement des casques bleus, le 15/09).



[Voici des propos que nous soutenons.]

« D'abord tout le monde ne sait pas très bien ce que c'est que le Darfour, mais c'est une région immense [...] dans laquelle il y a de multiples ethnies avec des oppositions entre elles qui ont conduit le gouvernement du Soudan à chercher à rétablir le calme par la force. »

(Jacques CHIRAC, interviewé par J.-P. Elkabach sur Europe 1, le 18/09).



[Comme à l'accoutumée, le rideau de fumée de l'explication ethniste est bien pratique. L'interprétation en terme de conflit interethnique dispense de désigner les coupables des crimes contre l'humanité qui sont commis, et dissimule les intérêts économiques occidentaux en jeu dans le ballet diplomatique en cours. – VS]

« Un crime contre l'humanité se prépare [au Darfour] »

(Jacques CHIRAC, discours à l'ONU le 19/9, cité par l'AFP, le 21/09).



[Que le débat ne soit pas tranché pour savoir s'il s'agit d'un génocide est une chose, mais le Président français est au sommet de la désinformation en parlant comme si la dimension de crime contre l'humanité n'était pas totalement avérée depuis des années !

Sinon, pour l'essentiel, son intervention s'inscrivait dans la posture « il faut que le Soudan accepte que l'ONU prenne le relais de l'UA au Darfour », sachant très bien qu'il n'est pas question pour Khartoum d'accepter de respecter la si peu résolue résolution 1706. – Pierre Caminade]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 €

Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie. (à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

A FLEUR DE PRESSE

Congo-Brazzaville

Le canard Enchaîné, Notre amis Sassou, 20/09 : « Le 9 juillet 2005, au lendemain du sommet du G8 qui se tenait en Grande-Bretagne, Chirac gommait unilatéralement 513 milliards de francs CFA (780 millions d'euros) de dettes de la République du Congo. [...] Or, quelques jours plus tard, le président Sassou suspendait la délivrance d'un permis à la société canadienne Energen pour l'exploitation du gisement "Marine XI", et l'attribuait à Soco International. Une société dont le pédégé n'est autre que Patrick Maugein, un milliardaire corrézien, grand pote de Chirac. Un hasard sans doute. »



[Où l'on retrouve le schéma le plus classique de l'économie

françafrique : d'un même geste, le clan élyséen pille les contribuables français et congolais, peaufine son image de tiers-mondiste meilleur ami de l'Afrique, et augmente au passage, à n'en point douter, la cagnotte d'un criminel contre l'humanité qui pourra entretenir l'armement de sa garde anti-peuple. Où l'on retrouve **Patrick Maugein**, l'incontournable des affaires pétrolières les plus trafiquantes ! – PC]

Le canard Enchaîné, Du pétrole congolais en vente clandestine, Nicolas Beau, 20/09 : « L'antenne parisienne de la SNPC [Société nationale des pétroles du Congo] n'est enregistrée nulle part, même comme simple bureau de liaison. La douzaine de salariés qui y travaillent ne sont pas davantage déclarés aux Assedic et à l'Urssaf.

La SNPC loue ces locaux à la Serelco, une société qui appartient à Jean-Yves Ollivier, un homme d'affaire proche de l'Élysée [...].

Quatrième producteur d'Afrique avec 250 000 barils-jour, le Congo-Brazzaville utilise donc une officine clandestine pour commercialiser une partie du pétrole que Total, Agip et autres poids lourds pompent dans ses gisements... Et personne à Paris ne semble s'offusquer de cette situation, surtout pas BNP-Paribas, qui assure le pré-financement de ces exportations pétrolières.

La SNPC, qui est en relations d'affaire avec Trafigura (lequel vient de s'illustrer dans l'affaire des déchets toxiques déversés en Côte d'Ivoire) a son siège social à Brazzaville. Mais pourquoi éprouve-t-elle le besoin de commercialiser son pétrole depuis Paris ? [... Parce que des créanciers courent] après l'État congolais. [...]

En 2005, [...] la Cour de justice de Londres saisissait une cargaison d'or noir appartenant à l'État congolais pour donner satisfaction à des créanciers. À cette occasion, c'est tout un système de siphonnage des fonds pétroliers congolais par les amis du président Sassou qui a été mis au jour. Il y avait le feu : la SNPC, qui officiait à Londres, a dû émigrer vers Paris, et vite. »



[Voilà donc que Paris peut être un paradis judiciaire et financier plus protecteur que Londres et sa City ! La suite de l'article, à lire également, raconte la genèse des trafics de pré-financements innovés par Elf au Congo, notamment pour alimenter en armes la série de guerres qui ont martyrisé sa population à partir de 1997.

Jean-Yves Ollivier fût l'agent-traitant d'Alfred Sirven pour la DGSE, c'est à dire qu'il contrôlait le sommet du pouvoir géopolitique d'Elf. Il a été un acteur majeur du contournement du boycott du régime d'Apartheid, donc très actif aux Comores. Il est resté aux côtés de Sassou et de l'économie pétrolière congolaise durant toute sa guerre putschiste, et aux côtés d'un autre criminel contre l'humanité, Jean-Pierre Bemba, dans l'autre Congo, la RDC, en jouant un rôle dans des complots visant à déstabiliser le pouvoir. S'il est arrivé que son nom ait été écrit dans la presse française grand public durant ces quinze dernières années, cela nous a échappé. Évitez d'attirer l'attention sur un homme de main de Chirac en Afrique. – PC]

LIRE

Yitzhak Koula, **le Pétrole et Violences au Congo Brazzaville, Les suite de l'affaire Elf**, 254 pages, L'Harmattan 2006.

Yitzhak Koula, dans une production minutieuse, fait une rétrospective de la réalisation du coup d'état sanglant de Sassou Nguesso, avec la logistique d'une major du pétrole et des milieux politico-mafieux de la Françafrique. Il nous montre les connexions avec les différents milieux, plutôt mafieux que politiques. Des implications avec le trafic d'armes en Afrique et les transferts financiers dans des circuits plutôt crapuleux qu'officiels. Tout cela piloté par ses maîtres logés dans cette compagnie qui officiellement s'occupe de pétrole. Mais le procès passé a montré à satiété le caractère machiavélique, manipulateur et néfaste des objectifs de sa politique "industrielle". Ainsi les hommes qui appliquaient cette politique ne devaient avoir d'état d'âme donc être cyniques et crapuleux. Leurs objectifs, en sus de la politique officielle de la société, est un pillage éhonté des ressources naturelles des pays africains en y plaçant des "rois nègres" qui sont leurs obligés.

Il présente sa production en deux parties. Quelques exemples tirés du livre qui illustrent nos propos :

La première : Impact du système Elf en Afrique francophone (Coup d'état, détournement des revenus du pétrole, surendettement et pauvreté)

– Un système de corruption installé par des cadres d'Elf qui permettaient d'entretenir une clientèle politique et la maintien au pouvoir déniaient les populations et les laissant croupir dans une misère noire. Et la majorité des fonds étant rapatrié en France dans des officines mafieuses.

– Un système de maintien au pouvoir des obligés et la destitution de tous ceux qui ne sont pas dociles ou posent des conditions que la Compagnie juge exorbitantes, c'est à dire pas plus de 17 %.

– Destitution des systèmes démocratiques et mise en place de parlement croupion (Rump Parlement en 1648 en G-B avec Cromwell)

– Mise en place de sociétés militaires privées dévolues au dictateur avec des mercenaires issus d'armées régulières étrangères et des milices pour créer des situations de psychose et d'annihilation de la volonté du suffrage universel (Gabriel Périès, *Mercenaires atout des sociétés militaires privées*)

– Traficotage des contrats au profit des majors du pétrole et au détriment des populations qui ne connaissent pas du tout un quelconque développement sinon une régression programmée.

La deuxième : Le régime africain installé au pouvoir par la force ; ses méfaits sur son propre peuple (Institutions, crimes contre les civils, réconciliation escamotée et fraude électorale) – Institutions a posteriori pour "légitimer" le coup d'état écrit par les officines de la Mafiafricque.

– Particularités de ceux-ci la concentration de tous les pouvoirs dans la mains d'un seul individu c'est à dire une dictature. Le système est une véritable "démocrature" – Avec le système des milices, des armées privées : euphémisme pour désigner les militaires d' armées étrangères qui viennent comme mercenaires (Armées Angolaises et Tchadiennes), les génocidaires hutus (hutu power) et les hommes de la DSP de Mobutu. On installe une peur dans les populations afin de créer un électorat captif grâce à un "kriegspiel" franco-congolais". Il utilise les méthodes les plus barbares tel le viol des femmes quelque soit les âges, et les assassinats.

– Les disparitions (Beach de Brazzaville et autres check point appelés bouchons Idem opération Condor en Amérique du Sud) les déplacements des populations et bien évidemment la destruction de champs, de vergers, des élevages, des villages et autres propriétés immobilières des populations tant dans les campagnes qu'en villes.

– l'implantation de populations allochtones dans des régions qui n'étaient pas acquises au dictateur, un électorat tout dévoué.

Autant ce livre est très détaillé sur le Congo, autant il a le mérite de s'être donné la peine d'avoir compulsé une énorme documentation sur un sujet très complexe et controversé. Des complicités ont été pointées au plus haut niveau de l'exécutif français par des comparses : Christine Deviers-Joncour, Loïc Le Floch Prigent etc.

On a induit dans l'opinion publique internationale et l'imagerie populaire que ce sont les ethnies qui se battent alors qu'il n'en est rien. Aujourd'hui le brassage des populations depuis la colonisation fait que ces "guerres ethniques" auraient été des guerres familiales. [Mary-Albert Colelat et Benjamin Moutsila, de la Fédération des Congolais de la Diaspora]

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

Ont aussi participé : Mary-Albert Colelat, Gilles Labarthe, Benjamin Moutsila, Fabrice Tarrit, Olivier Thimonier.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –
Commission paritaire n° 0211G87632 – Dépôt légal : octobre 2006 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
<http://www.survie-france.org> – contact@survie-france.org